

***Séance régulière du
Conseil scolaire fransaskois***
Le vendredi 7 juin 2019 (9 h 00)
Salle de conférence
Regina

Procès-verbal

Présences :

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents :

Hélène Grimard, Région n° 5 de Saskatoon (Présidente de séance)
Joseph Poirier, Région n° 1 de Bellegarde
Maria Lepage, Région n° 2 de La Vieille
Gisèle Rivard, Région n° 4 de l'école Providence
Jérôme Perrault, Région n° 6 de Zenon Park (à partir de 9h05)
Geneviève Binette, Région n° 7 de Prince Albert (à partir de 9h12)
Martin Prince, Région n° 8 des Battlefords
Anita Francon, Région n° 9 de l'école de St-Isidore
Guy Roberge, Région n° 10 de Ponteix

Le membre suivant du Conseil scolaire est absent :

Alpha Barry, Président du CSF et conseiller scolaire de la région n° 3 de Regina.

Les membres suivants du personnel du CÉF sont présents :

Ronald Ajavon, Directeur général
Lucie Pineau, Chef des services financiers
Siriki Diabagaté, Directeur des services financiers
Claude-Jean Harel, Coordonnateur des projets stratégiques et spéciaux
Pier-Olivier Fortin, Coordonnateur aux communications par intérim
Sébastien Fillion, Coordonnateur des technologies de l'information
Catherine Colombet, Adjointe administrative à la direction générale

I. Ouverture

1.1 Bienvenue

La vice-présidence du CSF, Mme Hélène Grimard souhaite la bienvenue et présente les excuses de M. Alpha Barry, Président du CSF, pour son absence à cette séance. Mme Grimard assure la présidence de la séance régulière du 7 juin 2019. Elle remercie tant les membres du CSF, que le personnel du CÉF de leur présence.

La vice-présidence du CSF constate que le quorum est atteint et appelle à l'ordre la séance régulière du CSF du vendredi 7 juin 2019 à 9 h 00.

La vice-présidence du CSF invite ensuite la conseillère scolaire, Anita Francon, à faire la lecture du mot de bienvenue :

« Le Conseil scolaire fransaskois (CSF) souhaite rappeler aux parents et tuteurs d'élèves fransaskois, les ayants-droits de l'éducation francophone en Saskatchewan que :

- La création du Conseil des écoles fransaskoises (CÉF) découle directement de l'application de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés qui confère aux francophones de la Saskatchewan le droit de gérer leurs établissements scolaires.
- C'est donc une ordonnance constitutionnelle qui a motivé l'établissement la division scolaire fransaskoise.
- Le CSF gouverne l'administration du CÉF.
- Le CSF est composé de conseillers scolaires élus qui assurent le respect des obligations constitutionnelles du CÉF en vertu d'un triple mandat : scolaire, culturel et communautaire.
- Avec ses écoles d'excellence en français langue première, le CÉF est un environnement sain et accueillant, qui prépare les élèves à leur réussite éducative, identitaire et culturelle.
- À l'obtention du diplôme d'études secondaires (12^e année), l'élève maîtrisera les compétences lui permettant de s'épanouir, de s'affirmer et de contribuer à part entière à la société.

Les valeurs organisationnelles qui nous sont chères sont les suivantes :

- Les relations interpersonnelles ;
- Un environnement sain ;
- Une culture d'excellence ;
- Le partenariat ;
- L'innovation ;
- L'ouverture sur le monde.

Nous tous à cette table sommes animés par cette mission, par ce mandat, par ces valeurs. Merci de nous appuyer dans la réalisation de cet engagement.

De plus, le CSF appuie les recommandations de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada.

Afin de favoriser une meilleure compréhension du rôle des traités, le CSF reconnaît que son siège social est localisé sur le territoire du Traité numéro 4 et que les écoles administrées par le CÉF sont situées sur les territoires des traités 2, 4 et 6.

Les établissements du CÉF sont également localisés sur les terres ancestrales des Métis.

Nous respectons et honorons les Traités qui ont été ratifiés sur tous les territoires. Nous reconnaissons les torts et les erreurs du passé, et nous sommes engagés à aller de l'avant en partenariat avec les Premières nations, les Inuits et les Métis dans un esprit de réconciliation et de collaboration. »

1.2 *Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 7 juin 2019 et
**assentiment sur la correspondance*

19.033 MARTIN PRINCE : Que l'ordre du jour de la séance régulière du 7 juin 2019 à Regina soit adopté tel que présenté et que le CSF retire les étoiles au point 3 de la correspondance telle que présentée.

Adopté

1.3 *Déclaration de conflits d'intérêts*

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré. La vice-présidence du CSF rappelle qu'un conflit d'intérêts peut être déclaré à tout moment lors de la rencontre.

1.4 *Point d'amélioration continue*

1.4.1 *Politique du jour : Contrôle interne (politique 2.9)*

Grille de révision des politiques

Politique à réviser : Contrôle interne

Réunion du CSF du 7 juin 2019

Réviseur : Hélène Grimard

Questions	Commentaires	Satisfaction
1) La politique est-elle toujours pertinente ?	Oui	
2) La politique est-elle conforme à la mission, la vision et les valeurs du CÉF ?	Oui	
3) Est-ce que la politique est facilement accessible à tous ?	Oui	
4) Est-ce que la politique est à jour et d'intérêt actuel ?	Oui	
5) La politique atteint-elle les résultats visés ?	Oui	
6) Quelle est l'efficacité de la mise en œuvre de la politique ?		

1.5 *Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 29 mars 2019*

19.034 GISELE RIVARD : Que le CSF adopte le procès-verbal de la séance régulière du 29 mars 2019 tel que présenté lors de sa séance régulière du 7 juin 2019.

Adopté

II. Directions du Conseil

2.1 Décisions

2.1.1 Plans Entretien Préventif et Rénovation 2017-18 (amendement) et 2019-20

Présentation par M. Ronald Ajavon, Directeur général.

19.035 GISELE RIVARD : Que le CSF reçoive et approuve les documents suivants :

- Formulaire du plan Entretien Préventif et Rénovation 2017-18 amendé (*2017-18 PMR Amendment Form*) ;
- Rapport de réconciliation du plan Entretien Préventif et Rénovation 2017-18 (*2017-18 PMR Reconciliation Report*)
- Formulaire de réconciliation approuvée du plan Entretien Préventif et Rénovation 2017-18 (*2017-18 PMR Reconciliation Form Approved*)

tels que présentés lors de sa séance régulière du 7 juin 2019, à Regina.

Adopté

19.036 GENEVIEVE BINETTE : Que le CSF reçoive et approuve le plan Entretien Préventif et Rénovation 2019-2020 pour 3 ans (2019-20 Plan EPR) tel que présenté lors de sa séance régulière du 7 juin 2019, à Regina.

Adopté

2.1.2 Budget 2019-2020 et projets capitaux

Présentation par M. Ronald Ajavon, Directeur général, du projet relatif au budget 2019-2020.

19.037 HELENE GRIMARD : Que le CSF reçoive le rapport relatif au budget 2019-2020 tel que présenté.

Adopté

2.1.3 Rapport des ressources humaines

Présentation par M. Ronald Ajavon, Directeur général, du rapport des ressources humaines pour la période du 19 mars au 29 mai 2019.

19.038 MARTIN PRINCE : Que le CSF se réunisse à huis clos à compter de 9 h 17 lors de sa séance régulière du 7 juin 2019, en présence de la direction générale.

Adopté

19.039 MARTIN PRINCE : Que le CSF lève le huis clos de sa séance régulière du 7 juin 2019 à 9 h 23.

Adopté

2.2 Points d'information

2.2.1 Rapport trimestriel de la direction générale

Présentation du rapport trimestriel par M. Ronald Ajavon, Directeur général, qui comprend le rapport du deuxième trimestre 2018-2019 (de décembre 2018 à février 2019), ainsi que les résultats du sondage du personnel du CÉF réalisé en avril 2019.

19.040 MARTIN PRINCE : Que le CSF reçoive le rapport du deuxième trimestre 2018-2019 tel que présenté par la direction générale.

Adopté

2.2.2 Rapport sur les permissions d'admission

Présentation par M. Ronald Ajavon, Directeur général, du rapport relatif aux demandes de permission d'admission au 29 mai 2019, pour les années scolaires 2018-2019 et 2019-2020.

19.041 GISELE RIVARD : Que le CSF reçoive le rapport sur les permissions d'admission tel que présenté pour la période du 21 mars au 29 mai 2019.

Adopté

2.2.3 Dossiers « Phares »

M. Ronald Ajavon, Directeur général, fait part aux conseillers scolaires des mises à jour sur les dossiers « Phares » du CSF.

19.042 MARIA LEPAGE : Que le CSF reçoive le rapport relatif aux dossiers Phares tel que présenté par la direction générale.

Adopté

2.2.4 Relations CSF/CÉ/CÉ Inc

19.043 GISELE RIVARD : Que le CSF reçoive les recommandations des écoles Boréale de Ponteix (Recommandations AGA 19.006 et AGA 19.007) et Bellegarde de Bellegarde (Recommandations de la réunion régulière du 9 avril 2019 et de l'Assemblée Générale Annuelle du 13 mai 2019).

Adopté

2.2.5 Dates à retenir

Les membres du CSF ont pris connaissance du tableau établi le 30 mai 2019 comprenant diverses dates telles que les rencontres du CSF et autres événements communautaires.

Pause santé et reprise à 10h21.

2.3 Rapports des comités et représentants

2.3.1 Comité stratégique et de négociation

Sans objet.

2.3.2 Comité des finances et de vérification

Présentation par la présidence du Comité Finances et Vérification, Mme Hélène Grimard, de son rapport écrit qui était inclus dans le cahier de séance.

2.3.3 Comité de gouvernance et des politiques

Sans objet.

2.3.4 Comité de reconnaissance

19.044 MARTIN PRINCE : Que le CSF mandate le comité de gouvernance et des politiques :

- de travailler sur une nouvelle politique relative à la diversité et à l'inclusion ;
- de revoir la procédure relative au choix de nom d'une nouvelle école ou de modification du nom d'une école.

Adopté

2.3.5 Comité des ressources humaines

Sans objet.

2.3.6 Représentant auprès du Comité aviseur de la Cité universitaire francophone de Regina

Sans objet.

2.3.7 Représentant auprès du Comité exécutif du SSBA

Présentation du rapport écrit du représentant du CSF auprès du Comité exécutif du SSBA, M. Martin Prince, de son rapport écrit qui était inclus dans le cahier de séance.

19.045 GISELE RIVARD : Que le CSF reçoive le rapport écrit et oral du représentant du CSF auprès du Comité exécutif du SSBA.

Adopté

2.3.8 *Représentant auprès de la table des élus*
Sans objet.

2.3.9 *Représentant au Conseil d'administration de la FNCSF*
Sans objet.

III. **Correspondance

Le CSF a retiré les étoiles au point 3 de la correspondance.

IV. Délégations et présentations spéciales

Sans objet.

V. Identification des points en développement pour la prochaine séance régulière

VI. Tour de table et clôture de la séance

6.1 Points saillants

Les résolutions adoptées lors de la séance régulière du 7 juin 2019 sont présentées par écrit et entérinées par les membres du CSF.

6.2 Évaluation (Politique 2.3 - code de conduite)

6.2.1 Rapport de l'autoévaluation de la séance régulière du 29 mars 2019

Aucune observation.

6.2.2 Autoévaluation de la séance du 7 juin 2019

Cette autoévaluation est anonyme et il est demandé aux conseillers de la remplir en ligne au plus tard le lundi 17 juin 2019 à midi.

6.3 La prochaine séance :

- Le vendredi 28 juin 2019, à 9 heures, à Regina.

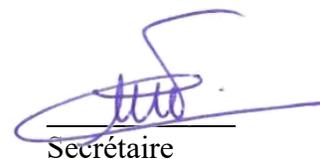
6.4 Levée de la séance du 7 juin 2019

19.046 GISELE RIVARD : Que le CSF lève la séance régulière du 7 juin 2019, à Regina, à 10 h 38.

Adopté



Présidence



Secrétaire